

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**Cinquième réunion du sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien
(AAOSG/5)
(Réunion virtuelle, 23-26 août 2022)****Point 5 de l'ordre du jour : Activités à coordonner avec RASG-AFI****ACTIVITÉS À COORDONNER AVEC RASG-AFI**

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ

Ce document de travail présente les activités à coordonner avec le RASG-AFI.

La suite à donner par la réunion se trouve au paragraphe 3

RÉFÉRENCE(S) :

Rapport APIRG/24

Manuel de procédure de l'APIRG

Termes de référence des organes subsidiaires (SST) de RASG-AFI

Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI :

Ce document de travail est lié aux objectifs stratégiques : A & B

1. INTRODUCTION

- 1.1 Le RASG-AFI est le principal moteur de la planification et de la mise en œuvre des initiatives d'amélioration de la sécurité (SEI) au niveau régional. Il est composé, entre autres, d'États, d'entités régionales et de l'industrie.
- 1.2 En créant les groupes régionaux pour la sécurité de l'aviation (RASG), le Conseil a identifié le besoin de coordination entre l'APIRG, ses organes subsidiaires et le RASG-AFI sur les questions de sécurité.

2. ANALYSE

- 2.1 La réunion se souviendra de la septième réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne (RASG-AFI/7) et de la vingt-quatrième réunion du Groupe de planification et de mise en œuvre de la région AFI, qui se sont tenues conjointement du 1er au 8 novembre 2021. La réunion a noté la lenteur des progrès des diverses activités et initiatives de l'équipe de soutien à la sécurité, l'une d'entre elles étant la certification des aéroports internationaux dans les régions AFI, comme convenu dans la conclusion 7/13 du RASG-AFI :

Il est conclu que, les États et leurs exploitants d'aérodromes accélèrent la certification des aérodromes utilisés pour les opérations internationales.

2.2 Le pourcentage d'aérodromes certifiés dans la région AFI était de 31,78% en octobre 2021, 50% des États AFI ayant développé des capacités de certification d'aérodrome. Il est essentiel d'augmenter le taux de certification dans les États afin d'assurer la sécurité des opérations aériennes sur les aérodromes. Il est nécessaire que les États fournissent des informations sur l'état de la certification de leurs aérodromes et, le cas échéant, demandent un soutien approprié.

2.3 Au cours de la réunion RASG-AFI/7, la structure et le mandat des équipes de soutien à la sécurité (SST) des organes contributeurs du RASG-AFI ont été révisés dans un souci d'efficacité et pour mieux les aligner sur les objectifs et cibles actuels du GASP.

2.4 La nouvelle structure des SST est la suivante:

- a) L'équipe de soutien du système de supervision de la sécurité de l'État (SSO-SST) : L'objectif de cette équipe est d'aider les États à améliorer la mise en œuvre effective (EI) des éléments critiques du système de supervision de la sécurité d'un État, y compris les indices de sécurité dans les catégories fonctionnelles Exploitation, Navigation aérienne et Soutien.
- b) L'équipe de soutien aux questions de sécurité opérationnelle (OSI-SST) : L'objectif de l'équipe est d'aider les États à réduire progressivement le taux d'accidents et d'incidents graves dans la région Afrique-océan Indien en s'attaquant d'abord aux catégories d'événements à haut risque (HRC) et en atténuant le risque de décès par le biais d'une sortie de piste (RE), d'une incursion sur piste (RI), de vols contrôlés vers le terrain (CFIT), d'une perte de contrôle en vol (LOC-I) et d'une collision en vol (MAC).
- c) L'équipe de soutien du programme de sécurité de l'État (SSP - SST) : L'objectif de l'équipe est d'aider les États à établir et à mettre en œuvre un programme de sécurité de l'État (SSP) efficace pour atteindre l'objectif de sécurité pertinent des AFI et les buts et objectifs du plan mondial de sécurité aérienne (GASP).
- d) L'équipe de soutien à la sécurité des services de navigation aérienne (ANS - SST) : L'objectif de l'équipe est d'aider les États à établir et à maintenir une infrastructure de navigation aérienne appropriée pour soutenir la sécurité des opérations aériennes. Cela comprendra un système de gestion de l'information aéronautique efficace et efficient, tant au niveau national que régional, afin d'obtenir des informations aéronautiques fiables provenant de sources sûres, ainsi que les objectifs pertinents de l'AFI et du GASP actuel, et en particulier

2.5 La collecte de données est un domaine essentiel de coordination entre l'AAO/SG et les SST du RASG-AFI pour l'identification des risques de sécurité et l'élaboration des améliorations de sécurité nécessaires dans les domaines de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien. Il est nécessaire que les États fournissent des informations précises sur ces questions afin de soutenir le travail des SST de RASG-AFI.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) prendre note des informations présentées dans ce document de travail,
- b) demander instamment aux États de fournir des informations sur la certification des aéroports, y compris les défis liés aux activités de certification, en vue de la coordination avec le RASG-AFI
- c) soutenir les travaux des SST du RASG-AFI en fournissant des données sur les risques de sécurité opérationnels liés à l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports, ainsi que sur l'état de l'infrastructure de navigation aérienne
- d) prendre toute autre mesure nécessaire à la lumière des discussions menées dans le présent document de travail.

----FIN----